

**Ministry of Education**

Minister

Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation**

Ministre

Édifice Mowat  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2



Le 27 mars 2015

Madame, Monsieur,

Je vous écris au sujet de notre engagement mutuel visant à assurer une utilisation responsable et appropriée des deniers publics.

J'aimerais attirer votre attention sur la *Loi de 2014 sur la rémunération des cadres du secteur parapublic* (la Loi), qui est entrée en vigueur le 16 mars 2015. Cette loi a pour objet d'aider à encadrer la rémunération des cadres dans le secteur parapublic.

Une des prérogatives importantes consistera à donner aux employeurs désignés des directives les obligeant à fournir des renseignements sur la rémunération. Par conséquent, le gouvernement a publié la Directive sur les renseignements sur la rémunération dans le secteur parapublic (la Directive), qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2015.

La Directive établit les exigences selon lesquelles les employeurs désignés, comme votre organisme et tous ceux désignés aux termes de la Loi, doivent fournir des renseignements concernant la rémunération.

La Loi et la Directive sont les outils qui nous permettront de réaliser notre objectif commun, soit assurer la viabilité financière au sein du secteur public et éliminer le déficit provincial d'ici à 2017. À cette fin, le gouvernement est résolu à effectuer d'autres consultations et recherches qui appuieront des cadres de rémunération responsables applicables aux employeurs désignés et aux cadres désignés.

Je vous invite à lire la note de service ci-jointe du sous-ministre de l'Éducation, George Zegarac, dans laquelle il donne de plus amples renseignements sur la *Loi de 2014 sur la rémunération des cadres du secteur parapublic* et sur la Directive sur les renseignements sur la rémunération dans le secteur parapublic.

Je vous remercie de votre engagement continu en faveur de l'éducation publique.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Liz Sandals".

Liz Sandals

- c.c. Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario  
Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques  
Ontario Catholic School Trustees' Association  
Ontario Public School Boards' Association